

JET-LUBE® FICHES DE DONNEES DE SECURITE

A CSW Industrials Company

Cette FDS est conforme à la réglementation REACH SDS CLP 2015/830

Date d'émission 24-sept.-2013

Date de révision 04-juin-2019

Numéro de révision 2



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 751
Numéro de FDS WPS-JLI-118
Nom du produit KILN GREASE HT™

Nom chimique
Aluminum Complex Grease

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiants, graisses et agents de démoulage.
Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur 930 Whitmore Drive
Rockwall, Texas USA 75087
Numéro de téléphone du fournisseur US Office: Phone:+1-972-771-1000 Fax:+1-972-722-2108
E-mail du fournisseur Sales@jetlube.com

Importateur

Jet-Lube (UK) Ltd
City Park, Watchmead
Welwyn Garden City, Hertfordshire
AL7 1LT
United Kingdom

Fabricant

930 Whitmore Drive
Rockwall, Texas USA 75087



Pour plus d'informations, contacter.

Personnes responsables Regulatory & Laboratory Team Member(s)
Adresse e-mail Regulatory@jetlube.com
Numéro d'appel hors urgences +44-1628-631913 (JL UK Office)
 +1-972-771-1000 (USA Office)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pas d'information disponible.

Numéro d'appel d'urgence Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	Centre d'information sur les poisons (Autriche) : +43-(0)1-406 43 43
Belgique	Centre antipoison (Belgique) : +32 70 245 245
Danemark	Numéro des renseignements antipoison (Danemark) : +45 82 12 12 12
Finlande	Centre d'information sur les poisons (Finlande) : +358 9 471 977
France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Allemagne	Centre antipoison, Berlin (Allemagne) : +49 030 30686 790 (service 24 heures sur 24, conseils en allemand et en anglais)
Irlande	Centre national d'information sur les poisons (Irlande) : +353 1 8379964
Italie	Centre antipoison, Milan (Italie) : +39 02 6610 1029
Pays-Bas	Centre national d'information sur les poisons (Pays-Bas) : +31 30 274 88 88 (NB : Ce service est uniquement accessible aux professionnels de la santé)
Norvège	Informations sur les poisons (Norvège) : + 47 22 591300
Pologne	Centre d'information et de contrôle sur les poisons, Varsovie (Pologne) : +48 22 619 66 54 ; +48 22 619 08 97
Portugal	Centre d'information sur les poisons (Portugal) : +351 21 330 3284
Espagne	Service d'information antipoison (Espagne) : +34 91 562 04 20
Suède	Centre d'information sur les poisons (Salvador) : +46 8 33 12 31
Suisse	Centre antipoison (Suisse) : Tél 145 : +41 44 251 51 51
Royaume-Uni	Centre national d'information sur les poisons (Irlande) : +353 1 8379964

Section 2: Hazards Identification

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

Toxicité aiguë - Voie orale	Non classé
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Non classé
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Non classé
Corrosion/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

This mixture is classified as not hazardous according to regulation (EC) 1272/2008 [GHS]

Aluminum Complex Grease

Mention d'avertissement **Aucun(e)**



Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Section 3: Composition/Information**3.1 Substances**

Sans objet.

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS No.	Weight-%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	N° d'enr. REACH
Graisses lubrifiantes	278-011-7	74869-21-9	90 - 100	Not Classified	05-2117852217-42-0000
Calcaire	215-279-6	1317-65-3	1 - 5	Not Classified	EXEMPT Article 2 (7)(B)
PTFE	204-126-9	9002-84-0	0.1 - 1	Not Classified	Exempt

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**Remarque**

Le producteur de « 74869-21-9 » déclare que la substance contient moins de 3 % de matières extractibles par DMSO selon la méthode IP-346 La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO) mesuré selon la méthode IP 346. La présente note n'est applicable qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, reprises à l'Annexe I

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Rubrique 4 : Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE



7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8: Exposure control/personal protection equipment**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Calcaire 1317-65-3	-	STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³	-	-	-
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Calcaire 1317-65-3	-	-	-	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³ STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³
Nom chimique	Roumanie	Ukraine TLVs	Sweden TLVs	Hongrie	Turkey TLVs
Calcaire 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³			TWA: 10 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Viton™. Caoutchouc nitrile.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Physical state	Pâte / gel	
Aspect	Vert	
Odeur	Pétrole	
Couleur	Vert	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	Not applicable	
Point de fusion / congélation	≥ 260 °C / >374 °F	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	> 316 °C / 600.8 °F	
Point d'éclair	> 293 °C	Cleveland Open Cup (COC)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	0.95	
Hydrosolubilité	Insoluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	0.5
Densité de liquide	Aucune information disponible
Densité apparente	Aucune information disponible
Granulométrie	Aucune information disponible
Distribution granulométrique	Aucune information disponible

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans objet.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

Rubrique 11 : Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation.
Contact oculaire	Aucune irritation oculaire attendue.
Contact avec la peau	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	Voie d'exposition peu probable. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë****Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

ETAmél (voie orale)	2,422.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	>2,000 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	> 20 mg/L @ 4 hr

Toxicité aiguë inconnue**Informations sur les composants**

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	CL50 par inhalation
Graisses lubrifiantes	= 2280 mg/kg (Rat)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	UE - Annexe VI, cancérogènes
Graisses lubrifiantes	The classification as a carcinogen need not apply if it can be shown that the substance contains less than 3 % DMSO extract as measured by IP 346. This note applies only to certain complex oil derived substances in Annex I

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Sans objet.

Rubrique 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité**Écotoxicité**

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Graisses lubrifiantes	>1001 mg/l	96h LC50: > 2000 mg/L (Salmo gairdneri)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Rubrique 14 : Informations relatives au transport**IMDG/IMO**

	Not regulated
14.1 N° ONU	Not regulated
14.2 Nom d'expédition	Not regulated
14.3 Classe de danger	Not regulated
14.4 Groupe d'emballage	Not regulated
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

	Not regulated
14.1 N° ONU	Not regulated
14.2 Nom d'expédition	Not regulated
14.3 Classe de danger	Not regulated
14.4 Groupe d'emballage	Not regulated
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR	Not regulated
14.1 N° ONU	Not regulated
14.2 Nom d'expédition	Not regulated
14.3 Classe de danger	Not regulated
14.4 Groupe d'emballage	Not regulated
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA	Not regulated
14.1 N° ONU	Not regulated
14.2 Nom d'expédition	NON REGULATED
14.3 Classe de danger	Not regulated
14.4 Groupe d'emballage	Not regulated
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
PTFE 9002-84-0	RG 32	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet.

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme.
DSL/NDSL	Est conforme.
EINECS/ELINCS	Est conforme.
ENCS	Est conforme.



IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Est conforme.
PICCS	Est conforme.
AICS (Australie)	Est conforme.

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Section 16: Other Information**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	-	Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Préparée par Product Stewardship
 23 British American Blvd.
 Latham, NY 12110
 1-800-572-6501

Date d'émission 24-sept.-2013

Date de révision 04-juin-2019

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

